

Compagnons d'armes,

Monsieur le Président, (1),

Mesdames et Messieurs,

Depuis le 26 novembre dernier, date où j'acceptais la tâche de lever un bataillon (2) pour la guerre européenne, je me suis refusé à toute déclaration publique. Je ne sais si vous remporterez de cette enceinte la conviction que j'ai bien fait, mais puisque je vous ai invités pour vous exposer les motifs de mon enrôlement, vous ne trouverez peut-être pas déplacé que, tout en m'appliquant à vous faire saisir, ou à vous faire mieux saisir, le point de vue du nationaliste canadien qui veut prendre part à la guerre, je n'oublie pas non plus de vous éclairer sur mon cas personnel.

Et d'abord, je me permettrai de vous lire ce passage d'une lettre du 30 octobre 1914—remarquez bien la date,—de M. Philippe Roy, commissaire du Canada à Paris :

*Mon cher X,*

*J'ai bien reçu votre lettre, et je suis désolé de ne pas pouvoir vous aider à réaliser votre désir. Il est absolument impossible pour un Canadien de s'enrôler dans les*

---

(1) L'hon. M. Rodolphe Lemieux.

(2) Le 163e de Montréal.